

2015 : Année européenne du développement

« Notre monde, notre dignité, notre futur »

Chaque année, l'Union européenne choisit un thème pour donner plus de visibilité à certaines de ses actions et sensibiliser les citoyens européens. Les députés européens ont voté le 2 avril dernier en faveur de l'établissement d'une "année européenne pour le développement" 2015. C'est la première fois qu'une année européenne est dédiée à une politique extérieure de l'Union.

Charles Goerens (ALDE, LU), rapporteur du texte pour le Parlement européen, insiste sur l'importance accordée à la dignité de chaque être humain qui ne s'arrête pas aux frontières de notre continent. La devise choisie "notre monde, notre dignité, notre futur" reflète cet engagement.

Alors que l'Union européenne verse la moitié de l'aide publique au développement dans le monde, la Commission relève cependant que les citoyens européens manquent d'informations sur cette politique. L'objectif de cette année est donc d'informer les citoyens sur l'action de l'Union européenne mais aussi des Etats membres et des autorités locales dans le domaine du développement et de susciter un débat sur l'incidence que les décisions de l'UE peuvent avoir sur le développement mondial.

C'est également en 2015 qu'une nouvelle feuille de route sera adoptée dans le cadre des Nations-Unies pour prendre la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le Conseil des Ministres doit maintenant adopter à son tour le texte et c'est ensuite la Commission européenne qui présentera, au plus tard le 1er juin, un programme de travail détaillant les actions nationales prévues pour l'année européenne.

Ile-de-France / Europe

Représentation de l'Ile-de-France auprès de l'Union Européenne